



AVIS DE CONVOCATION

À TOUTES ET À TOUS LES MEMBRES DE L'A.P.L.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Par la présente, vous êtes convoquées et convoqués à une séance extraordinaire de l'**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** qui se tiendra :

LE MERCREDI 29 OCTOBRE 2025

19 H

Accueil à partir de 18 h 15

Assemblée générale Séance extraordinaire virtuelle : ZOOM

- **Inscription obligatoire pour recevoir un lien UNIQUE**
- **Date limite d'inscription – le mardi 28 octobre à 12h00**
 - Accueil à partir de 18h15

ORDRE DU JOUR

1. Nomination de la présidence d'assemblée;
2. Présentation de l'ordre du jour;
3. **Projet d'aménagement et d'agrandissement maison de L'APL;**

VOTE

Martine Provost, présidente

CARTE DE MEMBRE OBLIGATOIRE

L'ASSOC
36, boul.
Téléphon
Courriel :
Site web :

L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)
36, boul. Taschereau, C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1
Téléphone : 450-659-5491 ou 438-320-5491
Courriel : z27_lignery@aplesq.net
Site web : www.lignery.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE
LIGNERY (CSQ), TENUE LE MERCREDI 29 OCTOBRE 2025 À 19
HEURES 00 MINUTE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME
MARTINE PROVOST

- ORDRE DU JOUR -

1. Nomination de la présidence d'assemblée;
2. Présentation de l'ordre du jour;
3. Projet d'aménagement et d'agrandissement de la maison de L'APL

(Archives AG-580-01)

PRÉSENCES :

Provost, Martine, présidente	Leduc, Karine
Poissant, Guy, 1er vice-président	Lefebvre, Hélène
D'Amour, Kim, 2e vice-présidente	Lépine, Tanya
Renaud, Hélène, 3e vice-présidente	Létourneau, Julie
Côté, Valérie, 4e vice-présidente	Lévesque, France
Lapierre, Isabelle, 5e vice-présidente	Malaborza, Mélanie
Hébert, Sophie, secrétaire générale	Marcouiller, Denis
Albert, Lise	Martin, Chantale
Anger, Geneviève	Ménard, Karine
Beauchamp, Valérie	Meunier, Marc-Étienne
Boudreau, Florence	Moreau, Robert
Bourdon, Véronique	Ouellette, Jean-François
Boutet, Christine	Pelland, Marie-Pierre
Breen, Richard	Proulx, Catherine
Champagne, Sylvain	Reimnitz, Manon
Charbonneau, Amélie	Rousseau, Lyne
Choquette, Anic	Roy, Sébastien
Dang, Daniel	Savoie, Jérôme
Fontaine, Shirley	Simoneau, Maude
Gervais, Jean-Simon	St-Onge-Dufresne, Isabelle
Girard, Marie-Josée	St-Pierre, Annie
Goulet-Vallières, Antonin	Thibeault, Émilie
Grondin, Chantal	Trahan, Janie
Gutierrez, Katia	Vanier, Chantal
Hamel, Marie-Hélène	
Jomphe, Karelle	
Lavoie, Marie-Josée	
Leclerc, Chantal	

Martine Provost, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. NOMINATION DE LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

29-10-AG-25-26-1224

Il est proposé par Martine Provost, appuyée par Karine Leduc que Valérie Côté, 4^e vice-présidente, agisse à titre de présidente d'assemblée.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à la majorité.

Valérie Côté remercie les membres de leur confiance et présente les règles de fonctionnement, les procédures et le déroulement des assemblées délibérantes.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Valérie Côté présente l'ordre du jour.

3. PROJET D'AMÉNAGEMENT ET D'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE L'APL

Guy Poissant, 1^{er} vice-président, présente le projet d'aménagement et d'agrandissement de la maison de L'APL. Sa présentation couvre, notamment :

- Un historique de la maison de L'APL depuis sa construction en 1997 jusqu'à aujourd'hui;
- Une ligne du temps illustrant les différentes étapes du projet passés et à venir;
- Un résumé du rapport d'évaluation réalisé par un évaluateur agréé;
- Un éventail des sources de revenus de L'APL.

Des échanges ont lieu et on répond aux questions.

- Considérant l'analyse et les résultats du rapport de l'évaluateur agréé VMMP;
- Considérant l'augmentation des ressources pour répondre à l'augmentation constante du nombre de membres;
- Considérant que L'APL a débuté en 2021 l'analyse des besoins et des contraintes sur l'espace occupationnel;
- Considérant les coûts de location d'un immeuble comparable à celui de L'APL;
- Considérant la valeur actuelle de l'immeuble de L'APL;
- Considérant le souhait de L'APL de maintenir un actif immobilier pour ses membres;
- Considérant que le CE et le BDD recommande la poursuite des étapes 8, 9 et 10 du projet;
- Considérant qu'une autre assemblée générale sera convoquée à l'étape 11 de la ligne du temps afin que les membres puissent se prononcer sur le projet et décider de celui-ci. À cette occasion, les plans et l'ensemble des coûts seront présentés.

Il est proposé par Chantal Leclerc, appuyée par Sébastien Roy, que l'Assemblée générale accepte que L'APL poursuive les étapes 8, 9 et 10 de la ligne du temps en prévision de l'agrandissement / aménagement de l'immeuble de L'APL et autorise l'utilisation des sommes nécessaires à ces étapes à même le poste budgétaire « provision-entretien de la bâtisse » tel que présenté.

On procède au vote sur la proposition.

Adoptée à majorité

À 20 H 30 MIN, LE 29 OCTOBRE 2025, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA RÉUNION EST UNANIMENTE
LEVÉE.

